



CONSULTATION EN VUE D'ÉLABORER LA FUTURE STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ALUMINIUM

Ville de Saguenay et l'industrie de l'aluminium :
Toute l'énergie pour transformer notre avenir

Mémoire présenté par la mairesse, Josée Néron, pour la ville
de Saguenay



Octobre 2020

Table des matières

1. Faits saillants.....	3
2. Mise en contexte	6
2.1 Le Québec et son industrie de l'aluminium depuis 20 ans.....	6
2.2 Comment continuer à faire prospérer l'industrie de l'aluminium québécois dans le nouveau contexte mondial?	10
2.3 L'aluminium à Saguenay et l'évolution récente de son contexte économique	12
3. Les propositions	14
3.1 Reconstruire l'emploi dans le secteur aluminium	14
3.1.1 Les enjeux municipaux	14
3.1.1.1 Compléter la réalisation des engagements de RT envers la région.....	14
3.1.2 Les enjeux sectoriels	16
3.1.2.1 Pour les producteurs primaires	16
3.1.2.2 Pour les équipementiers	18
3.1.2.3 Pour la transformation.....	19
3.1.2.4 Pour la recherche/les organismes d'appui	20
3.1.2.5 Pour la filière de construction.....	21
3.2 Corriger le déséquilibre fiscal entre Québec et Saguenay par le retour d'une partie des contributions de la région au fonds des générations	22
3.3 Créer un observatoire indépendant de l'aluminium	24
4. En conclusion	25
Annexe 1	26
Liste des abréviations.....	26

Liste des tableaux

Tableau 1 : Évolution de certains paramètres clés de l'industrie québécoise de l'aluminium des années 2000 à 2020.....	7
Tableau 2 : Engagements de 2006 du Québec envers Alcan (RT)	15
Tableau 3 : Les contributions régionales au financement 2006-2025 du Fonds des générations	23

1. Faits saillants

À titre de mairesse de Ville de Saguenay, de ses 146 000 citoyen(ne)s et 4 400 entreprises, j'interviens aujourd'hui auprès du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec dans le cadre des consultations en vue d'élaborer la future stratégie québécoise de développement de l'aluminium.

Le 1^{er} septembre 2020, le ministre de l'Économie et de l'Innovation du Québec, monsieur Pierre Fitzgibbon, a en effet annoncé la tenue, auprès des principaux intervenants de l'Industrie, notamment les producteurs d'aluminium primaire, les transformateurs, les équipementiers, les fournisseurs spécialisés et les organismes de soutien, d'une consultation élargie en vue de la mise à jour de la stratégie gouvernementale et des mesures de soutien liées au développement de la filière économique de l'aluminium. La consultation porte notamment sur les moyens possibles pour accroître la productivité, accélérer l'adoption des technologies 4.0 et favoriser l'innovation pour préserver l'attractivité de l'industrie québécoise, de même que sur les perturbations affectant présentement le marché de l'aluminium.

La démarche de consultation vise à établir un portrait complet de ces nouveaux enjeux ainsi que les meilleures actions à poser afin de stimuler l'investissement dans tous les maillons de la chaîne de valeur. À l'issue de cette réflexion, le gouvernement du Québec déterminera notamment les meilleures mesures à prendre pour favoriser la transformation locale de notre aluminium primaire, ainsi que pour faire valoir sa faible empreinte carbone sur tous les marchés.

Rappelons que, par exemple, la composante de la filière québécoise de l'aluminium qui se consacre à la production primaire du métal doit composer avec une baisse de prix, une surcapacité de production à l'échelle mondiale et les contrecoups de la pandémie de COVID-19. Les autres composantes de cette filière font elles aussi face à d'importants défis qu'il importe de relever.

Au cœur de la Vallée de l'aluminium et produisant du métal gris depuis bientôt cent ans, Ville de Saguenay est la capitale de l'aluminium des Amériques, comptant localement quatre usines produisant 700 000 tonnes d'aluminium vert par an, les principaux équipementiers québécois, de nombreux transformateurs, six centres de recherche privés, gouvernementaux et universitaires, ainsi que les projets d'avenir Vaudreuil 2025, AP-60 de Rio Tinto et Elysis, une co-entreprise réunissant Alcoa, Apple et Rio Tinto, etc. Aucune autre région du monde n'héberge une telle concentration de production primaire, de transformation, d'équipementiers, d'entreprises de construction/entretien d'alumineries, de savoir-faire, de structures de soutien, d'organismes de recherche fondamentale et appliquée, le tout animé par un écosystème entrepreneurial de classe mondiale.

En tant que mairesse de la ville phare de l'aluminium québécois, je propose donc que la future stratégie québécoise de l'aluminium mette en œuvre les éléments suivants :

A) Reconstruire l'emploi dans le secteur aluminium

1. Compléter la réalisation des engagements de RT envers la région :
 - 1.1 Compléter l'optimisation en cours de l'usine Vaudreuil (Passer de 1,7 million de tonnes/an à 2 millions de tonnes/an : 400 millions \$);
 - 1.2 Compléter l'aluminerie AP-60 (Passer du 60 000 tonnes/an actuel à 450 000 tonnes/an) et la phase 2 de l'aluminerie d'Alma (120 000 tonnes/an).
2. Appuyer les grands producteurs (proportionnellement à leurs coûts réels d'opération) dans la mise en place du concept d'aluminerie 4,0 et des futures anodes inertes Elysis, afin de leur assurer des coûts de production compétitifs pour leurs opérations au Québec. En contrepartie, les producteurs de métal primaire devront se réengager directement et financièrement dans la transformation de l'aluminium au Québec ou dans des activités connexes à l'aluminium.
3. Appuyer les efforts en vue de mieux faire reconnaître le fait que l'aluminium produit au Québec est déjà le plus « vert » de la planète.
4. Un partenariat Québec-Elysis doit impérativement être mis de l'avant dès maintenant en ce qui a trait à la localisation à Saguenay de la future usine de production à grande échelle de ce nouveau type d'anodes. Elysis doit partager son plan d'implantation dès maintenant, afin de préparer nos équipementiers à produire localement et à fournir les consommables nécessaires à l'opération.
5. Accélérer la croissance et la diversification internationale de nos équipementiers québécois, afin qu'ils atteignent une taille de classe mondiale.
6. Créer des fonds et/ou des programmes spécifiques gérés par les équipementiers et le gouvernement.
7. Appuyer la diffusion auprès des transformateurs d'aluminium des technologies/innovations 4.0, afin de les garder dans le peloton de tête.
8. Développer et compléter la disponibilité au Québec des demi-produits de l'aluminium, notamment en appuyant la concrétisation au Saguenay—Lac-Saint-Jean du projet de laminoir d'aluminium piloté par la SVA.
9. Assurer à nos entreprises de 2^e transformation l'accès à de l'aluminium « pleinement disponible », dont l'attribution ne dépend pas des producteurs (pour contourner les effets pervers de concurrence entre d'éventuels nouveaux transformateurs québécois et les clients actuels des producteurs primaires québécois).
10. Créer des fonds et/ou des programmes spécifiques gérés par les transformateurs québécois et le gouvernement.
11. Demander aux producteurs primaires des engagements de transformation du métal en échange de futures aides au déploiement de l'aluminerie 4.0 et des anodes inertes Elysis qui permettent à nos PME déjà existantes ou à venir de s'y associer.
12. Maintenir et développer les effectifs du centre de recherche RT d'Arvida (nous en avons déjà perdu plus de la moitié).
13. Confirmer le rôle de courtier en innovation du CQRDA. Prolonger et augmenter les montants consacrés à son Programme de soutien à l'innovation en aluminium, afin qu'il puisse intervenir dans des projets de plus grande envergure. Assurer un financement adéquat du CQRDA, afin de maintenir sa maison d'édition et sa revue AL-13, deux outils importants dans le rayonnement international de la filière aluminium québécoise.

14. Accroître le financement de la SVA afin de renforcer sa capacité à soutenir l'émergence de projets de transformation de l'aluminium dans la région. Reconnaître la SVA comme l'interlocuteur régional privilégié en termes de transformation de l'aluminium. Soutenir les projets collaboratifs entre le CQRDA, la SVA et le réseau québécois TRANSAL, dont le siège social est établi à Saguenay.

15. Travailler à ce que le coût de construction des futures alumineries soit compétitif (une cible que nos professionnels de la construction industrielle du Québec peuvent atteindre sans avoir à révolutionner leurs pratiques ou à permettre le système des usines préfabriquées). Accroître les efforts de maximisation des retombées économiques régionales des investissements en expansion et en maintien d'actifs des producteurs primaires du Québec, notamment en soutenant des initiatives comme le CMAX Saguenay—Lac-Saint-Jean.

B) Corriger le déséquilibre fiscal entre Québec et Saguenay par le retour d'une partie des contributions de la région au fonds des générations

C) Créer un observatoire indépendant de l'aluminium

2. Mise en contexte

2.1 Le Québec et son industrie de l'aluminium depuis 20 ans

Au tournant des années 2000, les producteurs d'aluminium présents au Québec étaient directement impliqués dans la transformation du métal, et ce dans plusieurs de nos régions. Depuis, leur stratégie (élaborée et mise en œuvre sans consultation avec les autres acteurs de l'industrie québécoise) a été de se concentrer uniquement sur la production primaire (sauf en ce qui concerne Alouette avec son approche pour sa phase 2). De plus, bien que les conditions d'opération offertes au Québec à l'industrie primaire soient parmi les plus avantageuses du monde, les producteurs primaires ont poursuivi depuis une rationalisation accélérée de leurs opérations québécoises.

Avant de pouvoir donner un avis réfléchi sur l'avenir de la filière québécoise de l'aluminium et sur ce que l'on devrait retrouver dans la future stratégie québécoise de développement de l'aluminium, nous considérons qu'il importe de faire le point sur le chemin parcouru par celle-ci depuis le tournant des années 2000. En ce sens, le tableau qui suit présente quelques chiffres qui illustrent l'évolution de l'industrie québécoise de l'aluminium depuis 20 ans :

Tableau 1 : Évolution de certains paramètres clés de l'industrie québécoise de l'aluminium des années 2000 à 2020

Paramètres	Tournant des années 2000	Aujourd'hui	Variation
Prix de vente de l'aluminium			
A) Prix LME de base	1 385 \$ US/t (Fév. 2002) 1 713 \$ US/t (en \$ de 2020)	1 752 \$ US/t (sept 2020)	+ 2,3 %
B) Prime Mid West versé aux producteurs	75 \$ US/t (Fév. 2002) 93 \$ US/t (en \$ de 2020)	330 \$ US/t (sept 2020)	+ 254,8 %
C) Prix total obtenu par les producteurs québécois (excluant les primes pour les alliages : +/- 250 \$ US/t)	1 460 \$ US/t (Fév. 2002) 1 806 \$ US/t (en \$ de 2020)	2 082 \$ US/t (sept 2020)	+ 15,3 %
Positionnement mondial de l'aluminium primaire produit au Québec	Le 25 % le moins coûteux au monde ¹	Le 20 % le moins coûteux au monde ²	+ 25 %
Production totale au Québec	2 056 000 tonnes (1997)	2 801 000 tonnes (2019)	+ 36,2 %
Production RT au SLSJ	709 000 tonnes (1997)	1 174 000 tonnes (2019)	+ 65,6 %
Transformation au Québec	524 413 tonnes (2002) ³	225 000 tonnes (2019) ⁴	- 133,1 %
Transformation au Québec en % de la production primaire	25,5 %	8,0 %	- 218,8 %
Masse salariale des producteurs primaires	1 027 000 000 \$ (1998) ⁵ (dollars de 1998 actualisés)	700 000 000 \$ (2018) ⁶	- 31,8 %
Valeur des livraisons (toutes les entreprises : production primaire/alumine/transformation)	9 603 770 000 \$ (2002) ⁷ (dollars de 2002 actualisés)	8 384 168 000 \$ ⁸	- 12,7 %
Emplois RT au SLSJ	6 528 (1997) ⁹	4 520 (2016) ¹⁰	- 30,8 %
Emplois Alcoa Baie-Comeau	3 180 (1997) ¹¹	738 (2016) ¹²	- 330,9 %
Emplois Centre de recherche et de développement d'Arvida (CRDA)	230 (1997) ¹³	Autour de 100 ¹⁴	- 130,0 %
Emplois équipementiers du SLSJ	20 emplois (?) ¹⁵	260 ¹⁶	+ 1 200 %

Sources :

1-Présentation Alcan, Association des économistes du Québec, mai 2014
 2-Harbor aluminium, CRU et RTA (tarifs électriques réels)
 3-Guide de Presse Alcan, 2002
 4-Alu Québec
 5-Association de l'aluminium du Canada, 1998
 6-Institut de la statistique du Québec
 7-E B Data, 2003

8-Association de l'aluminium du Canada
 9-Guide de Presse Alcan, 1997
 10-RTA et intervenants régionaux
 11-Guide de presse Alcan, 1997
 12-Syndicat des Métallos
 13-Guide de Presse Alcan, 1997
 14-Intervenants régionaux
 15-Intervenants régionaux
 16-Intervenants régionaux

Le premier constat est donc que le positionnement concurrentiel mondial de l'aluminium primaire produit au Québec s'est amélioré de 25 % depuis 2004. En effet, alors qu'en 2004, 25 % de l'aluminium mondial coûtait moins cher à produire que celui du Québec, en 2018, seulement 20 % de l'aluminium mondial est moins coûteux que celui produit au Québec. Soit un gain concurrentiel de 25 %. Nos producteurs primaires gagnent donc la bataille mondiale de la compétitivité en ce qui concerne les coûts.

Ce qui est aussi frappant à l'analyse de ce tableau, c'est que la stratégie des grands producteurs (sauf Alouette) de laisser la transformation de l'aluminium aux autres acteurs de la filière et de se concentrer graduellement sur leur seule production primaire de métal a réussi (+ 36,2 % de production), mais a eu des effets dévastateurs sur le reste de la filière. En effet, les volumes d'aluminium transformés au Québec ont «fondu», passant de 525 000 tonnes en 2002 à 225 000 tonnes en 2019, une baisse de 133 %. Ce déclin de la transformation de l'aluminium québécois a pris la forme, par exemple, de la fermeture de l'usine Saguenay à Jonquière (150 000 tonnes/an transformées et 160 emplois), de l'usine de Cap-de-la-Madeleine (50 000 tonnes/an transformées et 450 emplois), de l'usine Saint-Maurice de Shawinigan (28 500 tonnes transformées/an et 158 emplois), etc. Bien que nous convenions que le tonnage d'aluminium transformé ne soit pas le seul indicateur des impacts économiques de la transformation de l'aluminium au Québec, un autre indice de la plus faible transformation du métal chez nous est la valeur des expéditions de l'ensemble de la filière de l'aluminium du Québec, qui a aussi reculé de 12,7 % en dollars constants de 1998 à 2018.

L'impact économique global sur le Québec des grands producteurs eux-mêmes a fortement reculé. Par exemple, de 1997 à 2019, la production d'aluminium primaire s'est accrue de 65,6 % au Saguenay—Lac-Saint-Jean, alors que l'emploi chez RT dans cette région reculait de 30,8 % pour la même période. Globalement, la masse salariale totale payée au Québec par l'ensemble des grands producteurs d'aluminium est passée de 1,027 milliards \$ en 1998 à 700 millions en 2018 (les deux chiffres ramenés en \$ de 2018), un recul de 31,8 %.

Ainsi, depuis le tournant des années 2000, et malgré de très importants efforts des entrepreneurs, des chercheurs et des organismes d'aide du Québec et du Saguenay—Lac-Saint-Jean, la transformation de l'aluminium n'arrive pas à reprendre son souffle.

Comme nous donnons à l'industrie de l'aluminium primaire le meilleur environnement d'affaires au monde (entre autres, les plus bas coûts d'énergie de la planète aluminium), pourquoi ne pas leur demander de contribuer plus intensément au redéveloppement de la transformation de l'aluminium chez nous (objectifs chiffrés, échéanciers, suivi des engagements, etc.)?

Rappelons que cela s'est déjà fait ici au Québec et que ça se fait ailleurs :

- Appel d'offres du gouvernement du Québec en février 2002 pour l'octroi d'un nouveau bloc de 500 MW d'énergie au projet qui sera le plus avantageux pour l'économie du Québec. C'est le consortium Alouette qui a remporté le lot, avec la promesse de créer 350 emplois directs dans la phase 2 de l'aluminerie Alouette et 1 010 emplois en dix ans en transformation de l'aluminium au Québec (incluant une pénalité de 100 000 \$ pour chaque emploi non créé à l'échéance). Alcan a d'ailleurs été au cœur de ce projet et n'a donc pas hésité, via sa participation dans le consortium Alouette, à s'engager à créer les 1 010 emplois en contrepartie du bloc d'énergie.
- En 2015, pour obtenir 240 MW d'énergie à long terme de l'état de New-York, Alcoa accepte de générer, pour chaque année du contrat de 7 ans, 200 millions \$US de valeur ajoutée dans l'État.
- En 2019, un contrat est passé entre la New-York Power Authority et Arconic à Massena, état de New-York, pour la fourniture de 5 MW d'électricité à bas tarif, en contrepartie du maintien d'un minimum de 145 emplois durant les 10 ans du contrat.

Ces ententes ne concernent pas que la transformation de l'aluminium, mais aussi des produits connexes. Pour nous à Saguenay, cela pourrait bien sûr, en plus d'accroître la transformation de l'aluminium, prendre la forme de projets visant à améliorer le bilan environnemental de l'Industrie. Par exemple, en plus de la mise en place de la nouvelle technologie des anodes inertes/Elysis, nous croyons qu'il serait extrêmement utile de remplacer le gaz naturel actuellement utilisé dans la production d'alumine et pour chauffer les fours des multiples centres de coulée dans nos alumineries par du gaz naturel renouvelable, produit à partir de la biomasse forestière régionale. La concrétisation d'une telle approche, en plus d'améliorer le bilan environnemental de la production québécoise d'aluminium créerait de nombreux nouveaux emplois dans notre région. Un exemple en ce sens réalisé à Saguenay est celui d'Elkem Métal, une entreprise métallurgique qui vient de réaliser la transition du charbon vers le biochar (charbon produit à partir de biomasse) dans ses opérations, ce qui améliore son bilan carbone et crée de nouveaux emplois externes.

2.2 Comment continuer à faire prospérer l'industrie de l'aluminium québécois dans le nouveau contexte mondial?

Les intervenants régionaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean nous rappellent qu'en tenant compte du fort pourcentage d'aluminium qui est produit au Québec par de l'énergie issue d'autoproduction hydroélectrique et des tarifs électriques avantageux qu'Hydro-Québec consent à l'Industrie, les coûts de production d'aluminium au Québec sont parmi les plus bas au monde. Notre positionnement mondial s'améliore donc au niveau de la production primaire. De plus, l'Industrie jouit au Québec d'une conjoncture exceptionnelle d'autres facteurs qui lui sont favorables : énergie verte disponible à un prix prévisible, stabilité politique, forte productivité des travailleurs, écosystème de support unique au monde (recherche, équipementiers, entreprises de construction/entretien, etc.), environnement fiscal favorable et stable, accès au capital à faible coût, accès au marché Nord-Américain, etc. Comme on le voit, beaucoup de gens de talent ont consenti de gros efforts pour donner à notre Industrie un positionnement mondial de plus en plus enviable.

Il n'est pas inutile d'insister sur le fait qu'aujourd'hui, plus de 60 % de la production mondiale d'aluminium combinée de Rio Tinto, d'Alcoa et d'Alouette est issue du Québec, un endroit où ils produisent leur aluminium de loin le moins cher et dans les meilleures conditions. Considérant le contexte mondial de l'industrie de l'aluminium, cela est extrêmement significatif de l'importance que nous revêtons pour ces trois groupes industriels. L'aluminium est important pour le Québec, mais nous, au Québec, nous sommes irremplaçables pour nos trois grands producteurs.

Les prochains jalons d'adaptation que les trois grands producteurs d'aluminium présents au Québec envisagent d'atteindre, avec l'aide financière massive du Québec, sont, comme nous le savons, la mise en place de diverses techniques d'optimisation des procédés de fabrication de l'aluminium, connues sous le vocable «aluminerie 4.0», l'adoption, à compter de 2024, de la technologie des anodes inertes (projet Elysis) et l'adoption de nouvelles approches et/ou d'assouplissements visant à réduire les coûts de construction industriels au Québec.

La principale conséquence directe sur Saguenay de l'aluminerie 4,0, est que cela va abaisser les coûts de main-d'œuvre de l'ordre de 25 % par rapport aux niveaux actuels, alors que le remplacement des actuelles anodes/cathodes à base de carbone par des anodes inertes en céramique (genre Elysis) fera disparaître un autre tiers des emplois existants actuellement dans nos alumineries. Donc, la mise en œuvre combinée de ces deux nouvelles approches technologiques fera diminuer d'environ 50 % les 7 500 emplois existant actuellement au Québec chez les trois grands producteurs primaires d'aluminium. Et ce, avec l'aide financière du gouvernement du Québec. C'est tout un impact sur une ville comme Saguenay! En termes de masse salariale, on parle d'environ 300 à 350 millions \$ de salaires directs annuels qui se perdront à l'échelle du Québec. Et c'est sans compter les impacts économiques qui résulteront des baisses demandées par les alumineries sur les coûts de construction industrielle.

À Saguenay, comme ailleurs, nous comprenons que les grands producteurs d'aluminium présents au Québec travaillent à abaisser leurs coûts de production. Nous reconnaissons aussi l'immense progrès que les anodes inertes Elysis représentent, en nous ouvrant la voie à de l'aluminium sans émission de GES. Mais il demeure que pour nous, c'est 50 % moins d'emplois directs!

Si nous ne changeons pas de cap, d'ici 10 ans le Québec consacrera 20 % de toute son énergie hydro-électrique (assez pour alimenter les entreprises et les 2 millions d'habitants de toute l'île de Montréal) pour produire 2,8 millions de tonnes d'aluminium en contrepartie de 3 500 à 4 000 emplois directs? Sans un engagement ferme d'accroissement proportionnel d'emplois en transformation et/ou dans des secteurs connexes, nous croyons que cela ne peut pas se justifier.

Aller dans cette voie, sans engagement de compensation (transformation/secteurs connexes), nous conduira inévitablement à la perte de l'acceptabilité sociale nécessaire à la survie même de notre filière de l'aluminium.

En ce sens, considérant d'une part les menaces que le contexte mondial fait peser sur notre filière de l'aluminium et, d'autre part, le retour économique minimal auquel nous pourrions nous attendre, nous croyons que la réponse ne peut dorénavant plus être de simplement continuer à mettre en œuvre des ajustements technologiques et/ou d'optimisation des procédés qui ne concerneraient que les producteurs de métal, sans égard aux conséquences externes sur notre population, nos PME et notre économie. Pour nous à Saguenay, seul l'établissement d'un partenariat mutuel fort entre toutes les parties prenantes permettra à nos producteurs, nos transformateurs, nos équipementiers, nos travailleurs, nos communautés locales et nos gouvernements de continuer à tirer un profit raisonnable et durable de la filière québécoise de l'aluminium. C'est ce que la population attend de nous.

2.3 L'aluminium à Saguenay et l'évolution récente de son contexte économique

Historiquement, l'exploitation de nos ressources naturelles a assuré à notre région son développement et des emplois décents à des milliers de nos concitoyennes et concitoyens, en même temps qu'elle assurait la prospérité des grandes entreprises des secteurs de la forêt, du papier, et de l'aluminium. En ce début de nouveau millénaire, le Saguenay—Lac-Saint-Jean demeure parmi les régions du Québec les plus riches en ressources naturelles.

Bien que nous cherchions intensément des voies de diversification, l'économie de notre région est encore largement tributaire de ces ressources. L'activité industrielle y est toujours concentrée au sein de grandes entreprises des secteurs de la forêt et de l'aluminium qui œuvrent principalement au stade de la première transformation (bois d'œuvre, pâte à papier, aluminium de première fusion). Les grandes papetières, les producteurs de bois et les producteurs d'aluminium regroupent encore à eux seuls près de 60 % des emplois manufacturiers.

De multiples tendances socioéconomiques lourdes combinent leurs effets sur le Saguenay—Lac-Saint-Jean :

- Une tertiarisation rapide de l'économie;
- Une population éduquée, avec le plus faible taux de décrochage scolaire du Québec;
- Un degré d'équipements en infrastructures et institutions publiques très enviable;
- Une création de nouveaux emplois au net (création moins perte) très peu importante;
- Une rémunération des travailleurs et travailleuses de moins en moins élevée par rapport à la moyenne du Québec;
- Un secteur manufacturier en recul en termes d'emplois;
- Une population dont les effectifs sont stabilisés (moins de jeunes, vieillissement);
- Un secteur d'entreprises de construction qui se démarque, particulièrement dans l'institutionnel et l'industriel;
- Des gens qui partent à la retraite (26 800 postes à combler au cours des prochaines années, dont 98% reliés à la retraite);
- Des jeunes diplômés qui veulent revenir dans la région (30 000 personnes, actuellement âgées de 25 à 45 ans, ont quitté la région, mais pourraient y revenir si de bonnes opportunités d'emplois s'offrent à elles).

Pour nous, l'industrie de l'aluminium de Saguenay présente des caractéristiques formidables qui découlent essentiellement de trois facteurs : une communauté de qualité et industrieuse, un accès à la mer, une source d'énergie électrique abondante. Elle présente également d'autres aspects qui laissent à désirer et nous imposent d'agir.

On produit de l'aluminium sur le territoire de Saguenay depuis bientôt 100 ans. Comme nulle part au monde nous avons participé à l'expansion phénoménale de ce métal au 20^e siècle, particulièrement lors de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, la ville de Saguenay reste unique dans le sens où une entreprise d'envergure mondiale, Rio Tinto, y produit près de 700 000 tonnes d'aluminium primaire, avec de la bauxite importée d'outre-mer par millions de tonnes, et de l'électricité verte produite par l'entreprise elle-même en centrales privées. Deux faits importants se dégagent de cette partie du tableau : 1) Grâce à l'hydroélectricité, l'aluminium produit à Saguenay (comme partout ailleurs au Québec) devient vert, une caractéristique rare sur le plan mondial; 2) Les trois grands procédés de la métallurgie de l'aluminium sont exploités à très grande échelle à Saguenay (produire de l'alumine à partir de la bauxite, de l'aluminium à partir de l'alumine, des produits solides à partir de l'aluminium en fusion).

L'industrie de l'aluminium à Saguenay se distingue également par la présence de plusieurs équipementiers spécialisés en métallurgie de l'aluminium, exportant leur savoir-faire partout dans le monde. Ce nouveau secteur industriel prometteur est né à Saguenay il y a une trentaine d'années, comme résultat d'un partenariat entre des chercheurs d'Alcan et des entrepreneurs visionnaires.

L'industrie de l'aluminium à Saguenay se distingue finalement sur le plan mondial par la présence de six centres de recherche dédiés à l'aluminium : le Centre des technologies de l'aluminium du Conseil national de recherche (CTA), le Centre québécois de recherche et développement sur l'aluminium (CQRDA); le Centre de recherche et développement d'Arvida (CRDA de Rio Tinto); le Centre de recherche sur l'aluminium de l'Université du Québec à Chicoutimi (CURAL); le centre de développement industriel AP-60 de Rio Tinto; le centre de recherche Elysis de Rio Tinto, Alcoa et Apple.

Toutefois, selon notre perspective, l'industrie de l'aluminium de Saguenay comporte plusieurs zones d'ombre. En réalité, sur l'écran radar de la Ville, elle apparaît en déclin, et depuis longtemps. Au cours des vingt dernières années, l'emploi y a diminué de moitié. De plus, de nouvelles menaces pointent à l'horizon : les recherches en cours chez Elysis, financées en majeure partie par les gouvernements supérieurs; l'introduction de la technologie d'électrolyse AP-60; l'avènement de l'aluminerie 4.0 hautement informatisée – développement pour lequel la grande industrie a déjà demandé un financement public. Ces technologies, lorsque mises en œuvre, occasionneront des pertes supplémentaires d'emploi d'environ 50 %. Pour compléter le tableau, l'Association de l'aluminium du Canada (l'AAC), invoquant le coût trop élevé de la construction au Québec, avance l'idée de construire les futures usines outre-mer en pièces détachées.

La perte de vitesse du secteur aluminium à Saguenay et les menaces qui pèsent sur celui-ci, nous amènent à sonner le rassemblement autour de trois chantiers :

1. Reconstruire l'emploi dans le secteur aluminium;
2. Corriger le déséquilibre fiscal entre Québec et Saguenay par le retour d'une partie des contributions de la région au Fonds des Générations;
3. Créer un observatoire indépendant pour suivre l'évolution de l'industrie de l'aluminium au Québec et ailleurs dans le monde.

Nous constatons que plus que jamais, notre ville et notre région ont besoin de tous nos leviers de développement pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

Soyez assurés que, comme nous l'avons maintes fois démontré tout au long de notre histoire, nous, les fiers habitants du Saguenay—Lac-Saint-Jean, avons toute l'énergie nécessaire pour transformer notre avenir.

3. Les propositions

Afin de reconstruire l'emploi dans le secteur de l'aluminium, nous proposons une série de mesures à prendre dans le cadre de la mise à jour de la stratégie québécoise de développement de l'aluminium.

3.1 Reconstruire l'emploi dans le secteur aluminium

3.1.1 Les enjeux municipaux

3.1.1.1 Compléter la réalisation des engagements de RT envers la région

PROPOSITION 1

Nous recommandons de compléter la réalisation des engagements de RT envers la région

- Compléter l'optimisation en cours de l'usine Vaudreuil (Passer de 1,7 million de tonnes/an à 2 millions de tonnes/an, 400 millions \$);
- Compléter l'aluminerie AP-60 (de 60 000 de tonnes/an à 450 000 de tonnes/an) et la phase 2 de l'aluminerie d'Alma (120 000 de tonnes/an).

A cet effet, rappelons qu'en décembre 2006, le gouvernement du Québec s'est engagé à fournir les éléments suivants à RT (Alcan à l'époque) :

Tableau 2 : Engagements de 2006 du Québec envers Alcan (RT)

Engagements du Québec	Estimation de la valeur économique (en \$ canadiens)	STATUT au 31 décembre 2015
Un prêt de 400 millions \$ CDN, sans intérêt d'une durée de 30 ans (2006). Au réel, 263 millions \$ ont été utilisés par RT.	13,2 millions \$/an 396 millions \$ au total	LIVRÉ
Des avantages fiscaux de 112 millions \$ CDN (2006).	112 millions \$	LIVRÉ
Des incitatifs fiscaux en recherche et développement (Québec et Canada).	Non connu	LIVRÉ
Un nouveau bloc énergétique d'Hydro-Québec de 225 MW pour la période 2010 à 2045 au tarif L.	89 millions \$ /an 3,1 milliards \$ au total	LIVRÉ
La prolongation de 2024 à 2045 d'un bloc d'énergie d'Hydro-Québec de 342 MW au tarif L.	135 millions \$/an 2,7 milliards \$ au total	LIVRÉ
La prolongation des droits d'autoproduction d'Alcan/RT d'électricité sur la rivière Péribonka de 2034 à 2058 pour la production de 900 MW.	275 millions \$ /an 6,875 milliards \$ au total	LIVRÉ
Le droit de construire un ajout de capacité d'autoproduction de 225 MW à la centrale hydroélectrique de Shipshaw (en opération 2010).	40 millions \$/an 1,920 milliards \$ (2010/2058)	LIVRÉ
Total	15,1 milliards \$ (2006/2058)	LIVRÉS

En contrepartie de ces avantages, qui lui ont tous été livrés par le Québec, RT (Alcan à l'époque) s'est engagé à investir 2,2 milliards \$ au Québec, **AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**, incluant la construction d'une usine de remplacement de 500 000 t/an de ses installations d'Arvida et une expansion de 120 000 t/an à son aluminerie d'Alma. Aujourd'hui, cinq ans après la date limite, on constate que RT a investi 1 milliard \$ net dans la phase 1 de l'aluminerie AP-60. Les coûts de la phase 1 d'AP-60 ont été de 1,4 milliard de \$, moins les 375 millions \$ reçus en contributions directes du Québec (un prêt sans intérêt de 263 millions \$ et des avantages fiscaux de 112 millions \$). Ce milliard \$ net réellement investi par RT représente 45 % de ses engagements de 2006. Nous reconnaissons les autres investissements de RT dans la région, notamment en termes de maintien des actifs, mais la date de livraison du 31 décembre 2015 est largement dépassée, et RT n'a toujours pas complété ses engagements, tout en bénéficiant de tous les avantages que le Québec s'était engagé à lui fournir. Les gens de Saguenay s'attendent donc du gouvernement du Québec, qu'avant d'aller de l'avant avec de nouveaux programmes d'aide, il s'assure que RT complète la réalisation des engagements déjà pris envers la région et le Québec.

3.1.2 Les enjeux sectoriels

Au niveau des secteurs qui forment la filière aluminium, le nouveau partenariat que Ville de Saguenay s'attend à voir mettre en place implique les éléments suivants :

3.1.2.1 Pour les producteurs primaires

La production d'aluminium primaire fut à l'origine et demeure aujourd'hui l'activité majeure de l'industrie de l'aluminium sur le territoire de Saguenay. En 2025, l'usine Arvida pourrait fermer, ou être remplacée par une autre, dans le cadre du projet AP-60. D'où, présentement, le caractère aléatoire, sinon du futur à long terme, du moins de celui à court terme, de la production d'aluminium primaire à Saguenay. Nous sommes donc impatients de mettre fin à cette incertitude avec l'annonce de la réalisation complète de l'usine AP-60 prévue pour 2015.

PROPOSITION 2

Plus généralement, en ce qui a trait à la production primaire d'aluminium, nous endossons le principe d'appuyer les grands producteurs (proportionnellement à leurs coûts réels d'opération) dans la mise en place du concept d'aluminerie 4,0 et des futures anodes inertes Elysis afin de leur assurer des coûts de production compétitifs pour leurs opérations au Québec.

En contrepartie, nous nous attendons à ce que les producteurs de métal se réengagent directement et financièrement eux-mêmes dans la transformation du métal au Québec ou dans des activités connexes à l'aluminium dans lesquelles ils seront directement et financièrement impliqués, selon des objectifs cibles qui sont en lien avec les pertes d'emplois qui sont à prévoir avec la mise en œuvre de l'aluminerie 4.0 et des anodes inertes/Elysis.

Le gouvernement du Québec et les PME devront obligatoirement être associés financièrement et corporativement dans les initiatives qui résulteront de ce réengagement des producteurs. Et cette fois-ci, il faut mettre en place des mesures serrées de suivi du respect des engagements.

PROPOSITION 3

Nous appuyons les efforts en vue de mieux faire reconnaître le fait que l'aluminium produit au Québec est déjà le plus « vert » de la planète.

Le projet Elysis (à terme suppression de 35 % de l'ensemble des emplois dans l'aluminium primaire) doit absolument déboucher sur l'établissement de l'usine de production de ces nouvelles anodes à Saguenay. Cela se justifie d'autant par le niveau d'engagement financier exceptionnel du Québec dans ce projet : 85 millions \$ de contribution du seul gouvernement du Québec sur un coût total de 188 millions, soit 45 % (en plus de 60 millions \$ de subventions du Fédéral), ce qui porte le total des aides publiques à ce projet à 77 %...). Un partenariat Québec-Elysis doit être impérativement mis de l'avant dès maintenant en ce qui a trait à la localisation à Saguenay de la future usine de production.

Comment nous assurerons-nous que nos équipementiers soient associés directement à la mise en œuvre d'Elysis? Plus spécifiquement, nous nous demandons si le projet Elysis ne retarde pas la finalisation de l'usine AP-60?

La transition vers l'aluminerie 4.0 (automatisation, optimisation maximale des procédés) résultera en une baisse de 25 % de la main-d'œuvre actuelle dans l'aluminium primaire.

Ainsi, la mise en place par les producteurs primaires du concept d'aluminerie 4.0 et des futures anodes inertes Elysis, résultera en une baisse d'environ 50 % des coûts de main-d'œuvre actuels dans les alumineries primaires du Québec. Le coût de la main-d'œuvre en % de l'ensemble des coûts des alumineries au Québec passera donc de 15 % en 2003, à 8 % en 2018, puis à environ 4 % aux alentours de 2030. Cela permettra cependant à nos grands producteurs de demeurer en tête du peloton mondial au niveau des coûts de production, de la productivité et de l'innovation.

Il nous faut donc réconcilier la réduction des coûts dans le secteur primaire avec un accroissement significatif de la transformation et/ou des entreprises connexes. Une partie de la solution réside dans un niveau d'engagement accru de l'industrie primaire, en termes de retombées économiques minimums pour le Québec. Une piste à explorer est la réintégration de la transformation/valorisation de l'aluminium directement par les producteurs. C'est possible et rentable : usine de traitement de la brasque, usine de petits lingots Saguenay. Des installations RT avec des règles de fonctionnement syndicales assouplies. Il nous faut des **ENGAGEMENTS clairs, mesurables et suivis des producteurs en ce sens.**

Les impacts des décisions prises au sujet des alumineries se faisant fortement sentir sur nos économies locales, à l'avenir le gouvernement du Québec doit s'engager, lors de toute nouvelle négociation avec les producteurs primaires, à consulter les villes d'accueil des alumineries primaires.

3.1.2.2 Pour les équipementiers

La fabrication d'équipements de production pour l'industrie de l'aluminium soulève l'enthousiasme à la Ville. Ce secteur, créé à Saguenay il y a une trentaine d'années, exporte aujourd'hui partout dans le monde. Ce modèle apparaît encore plus pertinent aujourd'hui, à la suite de l'annonce de l'arrêt des ventes de technologie par Rio Tinto, ce qui ouvre, pour les équipementiers, des perspectives de collaboration accrue avec l'entreprise. La Ville de Saguenay veut en faire une source importante de création d'emplois, en collaboration avec Rio Tinto et le gouvernement québécois :

PROPOSITION 4

Nous recommandons de favoriser les équipementiers québécois dans le développement et l'implantation de l'aluminerie 4.0 et des anodes inertes Elysis. Par exemple, Elysis doit rapidement partager son plan d'implantation de cette nouvelle technologie afin de préparer nos équipementiers à produire localement et fournir les consommables nécessaires à l'opération de cette nouvelle technologie.

PROPOSITION 5

Nous recommandons d'accélérer la croissance et la diversification internationale des équipementiers québécois de l'aluminium, afin qu'ils atteignent une taille de classe mondiale.

PROPOSITION 6

Nous recommandons de rendre accessibles aux entrepreneurs des fonds et/ou des programmes spécifiques gérés par eux-mêmes et le gouvernement. Ce sont des besoins qu'ils nous ont exprimés. Ils sont des entrepreneurs d'exception, nous avons confiance qu'ils vont continuer à nous surprendre.

3.1.2.3 Pour la transformation

Jusqu'en 2012 on produisait à Saguenay 150 000 tonnes par année de tôle d'aluminium. Aujourd'hui il n'y a plus de fabrication de tôle d'aluminium au Québec, ni ailleurs au Canada, pour des raisons qui bien sûr nous échappent. Malgré des efforts importants, la transformation de l'aluminium ne prend pas son envol au Québec. En ce sens la Ville de Saguenay propose :

PROPOSITION 7

Nous recommandons d'appuyer la diffusion, auprès des transformateurs d'aluminium québécois des technologies/innovations 4.0, afin de les garder dans le peloton de tête.

PROPOSITION 8

Nous recommandons de développer et compléter la disponibilité au Québec des demi-produits de l'aluminium, notamment en appuyant la concrétisation au Saguenay—Lac-Saint-Jean du projet de laminoir d'aluminium piloté par la SVA.

PROPOSITION 9

Nous recommandons d'assurer à nos entreprises de 2^e transformation l'accès à de l'aluminium « pleinement disponible », dont l'attribution ne dépend pas des producteurs (pour contourner les effets de concurrence entre d'éventuels nouveaux transformateurs québécois et les clients actuels des producteurs québécois d'aluminium).

PROPOSITION 10

Nous recommandons de rendre disponibles à nos entrepreneurs et transformateurs québécois des fonds et/ou des programmes spécifiques gérés par eux-mêmes et le gouvernement.

PROPOSITION 11

Nous recommandons que les engagements directs de transformation du métal à demander aux producteurs primaires, en échange de futures aides au déploiement de l'aluminerie 4.0 et des anodes inertes/Elysis, permettent à nos PME déjà existantes ou à venir de s'y associer.

Le modèle type à mettre en place serait la création d'une entreprise dont l'actionnariat reviendrait majoritairement à un des grands producteurs, associé minoritairement avec le gouvernement du Québec et/ou une entreprise québécoise externe. Ce faisant, la nouvelle entreprise n'aurait plus à payer la prime Midwest, qui varie de 125 à 550 \$ US par tonne selon les années, puisqu'elle serait majoritairement propriété d'un des grands producteurs présents au Québec. Le réengagement direct des producteurs primaires est nécessaire pour assurer un développement important de la transformation de l'aluminium au Québec.

3.1.2.4 Pour la recherche/les organismes d'appui

La filière aluminium à Saguenay se distingue sur le plan mondial par la présence unique de six centres de recherche dédiés à l'aluminium : le Centre des technologies de l'aluminium du Conseil national de recherche (CTA), le Centre québécois de recherche et développement sur l'aluminium (CQRDA); le Centre de recherche et développement d'Arvida (CRDA de Rio Tinto); le Centre de recherche sur l'aluminium de l'Université du Québec à Chicoutimi (CURAL); le Centre de développement industriel AP-60 de Rio Tinto; le Centre de recherche Elysis de Rio Tinto, Alcoa et Apple. Ville de Saguenay est privilégiée d'abriter une pareille concentration de centres de recherche et c'est, entre autres, à partir de cette expertise de très haut niveau que nous voulons accélérer une transformation de l'aluminium crédible :

PROPOSITION 12

Nous recommandons de maintenir les effectifs du Centre de recherche RTA Arvida (nous en avons déjà perdu plus de la moitié).

Appuyer le projet d'extraction de terres rares à partir des boues rouges.

Appuyer l'extraction de l'anhydride du procédé de l'usine de fluorure, pour une utilisation comme engrais pour l'industrie du bleuet.

PROPOSITION 13

Nous recommandons de :

- Confirmer le rôle de courtier en innovation du CQRDA;
- Prolonger et augmenter les montants consacrés à son Programme de soutien à l'innovation en aluminium, afin qu'il puisse intervenir dans des projets de plus grande envergure;

Assurer un financement adéquat du CQRDA, afin de maintenir sa maison d'édition et sa revue AL-13, deux outils importants dans le rayonnement international de la filière aluminium québécoise.

PROPOSITION 14

Nous recommandons d'accroître le financement de la SVA afin de renforcer sa capacité à soutenir l'émergence de projets de transformation de l'aluminium dans la région. Reconnaître la SVA comme l'interlocuteur régional privilégié en termes de transformation de l'aluminium. Soutenir les projets collaboratifs entre le CQRDA, la SVA et le réseau québécois TRANSAL dont le siège social est établi à Saguenay.

3.1.2.5 Pour la filière de construction

Un des enjeux stratégiques pour l'industrie de l'aluminium est le coût de construction des alumineries. En effet, on parle ici d'un coût de construction d'environ 6000 \$ US/tonne au Moyen-Orient, d'environ 2 500 \$ US/tonne en Chine (le plus bas au monde) et de ... 9 000 \$ US /tonne au Canada (le coût de construction le plus élevé du monde, rien de moins ...). Il n'est pas nécessaire d'insister sur le fait qu'avec de pareils coûts de construction, il est fort peu probable que de nouvelles alumineries voient le jour au Québec et qu'il nous faudra rapidement réduire ces coûts de façon significative.

Il est cependant utile de savoir que le chiffre de 9 000 \$ US/tonne est le coût de reconstruction, de 2011 à 2015, de l'aluminerie de RT à Kitimat, un projet de 4,8 milliards \$ CDN pour une usine de 420 000 tonnes, soit un peu plus de 9000 \$ US/tonne. Les initiés du monde de l'aluminium vous diront qu'en effet, ce n'est certainement pas un projet qu'il faudrait reproduire, celui-ci ayant nécessité, par exemple, 35 % plus de temps que la construction de l'aluminerie Alma, de 1998 à 2001, une usine de taille comparable, qui a coûté 2,9 milliards \$ CDN, soit environ 5 000 \$ US/tonne. La phase 2 d'Alouette à Sept-Îles, réalisée de 2003 à 2005, a quant à elle coûté 3 400 \$ US/tonne. En 2016, Alouette déposait une étude de préfaisabilité très détaillée de sa troisième phase d'expansion, qui prévoit des coûts variant entre 4 000 et 6 000 \$ US/tonne. Ainsi, si Kitimat a effectivement coûté 9 000 \$ US/tonne, c'est un cas unique qui est bien loin des coûts de construction observés au Québec. Ce qu'il faut bien retenir, c'est qu'en 2019, monsieur Gervais Jacques, à l'époque directeur général pour les opérations de l'Atlantique de RT, affirmait que le coût de construction ciblé pour les futurs projets de RT dans la région est de 6 000 \$ US/tonne.

PROPOSITION 15

Nous recommandons de travailler à ce que le coût de construction des futures alumineries au Québec soit compétitif, une cible que nos professionnels de la construction industrielle peuvent atteindre avec l'Industrie, sans avoir à révolutionner leurs pratiques ou à permettre le système des usines préfabriquées. Il faut accroître les efforts de maximisation des retombées économiques régionales des investissements en expansion et en maintien d'actifs des producteurs primaires du Québec, notamment en soutenant des initiatives comme le CMAX Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Depuis 2001, le secteur de la construction des grands travaux est la seule filière économique en croissance au Saguenay—Lac-St-Jean. Il ne faut pas déstructurer cette filière stratégique très «régionale», notre secteur de la construction étant sur une belle lancée. En 2016, il comptait pour 7,5 % du total des emplois, contre 6,1 % au Québec. En 1996, ce secteur ne représentait que 4,9 % du total des emplois. Donc nous observons une nette progression de 25 % en 20 ans, surtout attribuable au sous-secteur de la construction industrielle/institutionnelle. En fait, en terme réel, de 1996 à 2016, 3 700 nouveaux postes à temps plein ont été créés dans les entreprises de construction au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Cette remarquable croissance observée dans le secteur régional de la construction des grands travaux n'est pas étrangère au succès de notre CMAX, le Comité de MAXimisation économique régional mit en œuvre dans le cadre de Développement Économique 02. Nous proposons donc de renforcer de telles initiatives régionales afin d'accroître les efforts de maximisation des retombées économiques régionales découlant des grands projets.

3.2 Corriger le déséquilibre fiscal entre Québec et Saguenay par le retour d'une partie des contributions de la région au fonds des générations

Depuis 2006, le Québec s'est doté d'un fonds unique en Amérique du Nord : le Fonds des générations. Son objectif est de contribuer au remboursement d'une partie de la dette cumulée au fil des ans par le gouvernement québécois. En 2025, le montant total déposé au Fonds atteindra le respectable montant de 30,5 milliards \$, soit environ 1,5 milliard \$ en moyenne chaque année. Dès cette année (2020-2021), le ministère des Finances commence à évaluer les suites à donner au Fonds des générations après 2024-2025, puisqu'il aura alors rempli ses objectifs initiaux.

Quelques explications sur le fonctionnement et le financement de ce Fonds s'imposent. Nous sommes nombreux à partager l'objectif de ce Fonds, mais les sources de son financement sont problématiques, et ce depuis le tout début. En effet, en vertu de la loi qui l'a mis en place, le Fonds bénéficie de revenus annuels provenant d'une taxe sur les boissons alcoolisées, des revenus provenant de la vente par le gouvernement de divers biens non-réclamés, des redevances minières, des redevances hydrauliques payées à Québec par les producteurs privés d'hydroélectricité (RT est de loin le plus important contributeur à ce poste) et par Hydro-Québec, de même que d'autres contributions provenant des activités d'Hydro-Québec. Finalement, les intérêts générés annuellement par les sommes déjà déposées au Fonds continuent de s'y accumuler.

En 2019 seulement, RT a versé au gouvernement du Québec 72 millions \$ en redevances hydroélectriques, montant qui a été entièrement versé au Fonds des Générations. Pour vous donner une idée de l'importance d'un tel montant, rappelons qu'en 2020, RT va verser 36 millions \$ à Ville de Saguenay en taxes et tarification de toutes sortes. Ainsi, Québec retire, uniquement des centrales hydro-électriques de la compagnie, deux fois plus d'argent annuellement que la ville de Saguenay.

Du point de vue de Ville de Saguenay, le problème est que les redevances minières viennent essentiellement des régions dites Ressources et que la très grande majorité de l'hydroélectricité du Québec (qu'elle soit produite par le privé ou par Hydro-Québec) vient elle aussi des régions dites Ressources. Un calcul de base permet d'établir que près de 60 % des revenus du Fonds des générations proviennent des territoires de ces régions : le Saguenay—Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Bas-Saint-Laurent. Nous savons qu'ensemble, nos sept régions dites Ressources abritent 13,4 % de la population du Québec. Comment expliquer aux contribuables de Saguenay que des régions qui ne comptent que pour 13,4 % de la population fournissent dans les faits près de 60 % (soit quatre fois plus que leur poids démographique) des sommes annuelles consacrées au remboursement de la dette de tous les Québécois !...Il faudrait que l'on nous explique à partir de quels principes nous devons payer quatre fois plus que le Québécois moyen pour rembourser la dette du Québec?

Tableau 3 : Les contributions régionales au financement 2006-2025 du Fonds des générations

	Contributions		
	Total 2006-2025 (en \$)	Moyenne annuelle	
		Total (en \$)	Par habitant (en \$)
Ensemble du Québec	30 500 000 000	1 525 000 000	183
Reste du Québec	12 810 000 000	640 500 000	88
Régions ressources	17 690 000 000	884 500 000	789

Nous constatons qu'au lieu de contribuer au Fonds des générations selon la moyenne annuelle de 183 \$ par an, les citoyennes et citoyens des régions ressources y contribuent pour 789 \$ par an, soit 4,3 fois plus que l'effort moyen demandé aux Québécois. Le sur-financement du Fonds des générations par ces régions s'élève donc à 606 \$ par habitant par an (789 \$ - 183 \$). La région du Saguenay—Lac-Saint-Jean devrait payer 50,6 millions \$ par an (183 \$ par habitant), alors qu'elle contribue dans les faits pour 218,2 millions \$ par an (789 \$ par habitant), ce qui résulte en un sur-financement du Fonds des générations par le Saguenay—Lac-Saint-Jean de 167,6 millions \$ par an.

Nous convenons tous qu'il faut faire des efforts pour assurer le remboursement de la dette du Québec, mais ces efforts se doivent d'être répartis équitablement entre les régions du Québec. Ainsi, contrairement à ce qui se fait depuis la mise en place du Fonds, nous demandons que, dès le budget 2021-2022, les trois-quarts de la contribution annuelle fournie par le Saguenay—Lac-Saint-Jean à son financement nous reviennent.

3.3 Créer un observatoire indépendant de l'aluminium

Un des premiers constats qui se pose quand on veut analyser l'industrie de l'aluminium, c'est que pour bien des gens, même dans la région, l'industrie de l'aluminium est assez compliquée et qu'il est difficile d'avoir accès à un portrait objectif global. Par exemple, dans le passé, Alcan publiait chaque année un document de plus de 100 pages, « Le guide de presse », qui était écrit dans un style très accessible et pédagogique. Le guide de presse annuel dressait un portrait détaillé et significatif de la Compagnie et de l'ensemble de l'Industrie au Québec :

- Les procédés
- Les produits
- Les installations
- La production d'électricité
- Les profits de la compagnie
- Le nombre d'employés
- Les clients
- La transformation
- La recherche
- Les taxes municipales
- Etc.

Le dernier qui a été publié date de 2006-2007. Ce que l'on constate, c'est que tant du point de vue citoyen, entrepreneur ou décideur, nous avons besoin d'une information de source fiable, objective et en continue sur l'ensemble de l'Industrie au Québec et ailleurs dans le monde. Nous proposons donc la création, à partir de l'UQAC, d'un **observatoire québécois de l'aluminium** pour démystifier cet important secteur de notre économie. Son mandat serait de dresser, annuellement et de manière indépendante, le portrait intégral de toutes les constituantes de la filière québécoise, d'être une source d'information publique pour toutes les parties prenantes des enjeux touchant la production, la transformation, la recherche sur l'aluminium, etc. Un secteur économique d'une pareille importance pour le Québec mérite un suivi stratégique indépendant et permanent, à l'instar des secteurs agricole ou forestier.

4. En conclusion

Ville de Saguenay réunit plusieurs des ingrédients nécessaires à l'épanouissement d'une filière de l'aluminium prospère.

Un des premiers éléments présents à Saguenay est bien sûr la grande ouverture de la population et de la Ville envers l'industrie de l'aluminium et ses projets les plus audacieux. La récente autorisation de l'expansion, au cœur de la ville, des sites d'entreposage des boues rouges résiduelles, permettant la prolongation de la vie utile de l'usine Vaudreuil (qui extrait l'alumine de la bauxite), en est un exemple éloquent.

Les travailleurs et les syndicats saguenéens de l'aluminium font preuve d'ouverture, et ce depuis de nombreuses années : précurseurs dans la mise en place d'ententes de stabilité opérationnelle à long terme, ententes d'assouplissement des règles syndicales (usine de brasque, usine de petits lingots à Saguenay, etc.), entente bipartite innovante pour le futur des fonds de retraite, etc.

Les meilleurs acteurs de l'Industrie mondiale sont réunis dans notre région dans le plus beau complexe intégré de la planète aluminium : RT, nos équipementiers, nos six centres de recherches publics et privés, nos transformateurs, le CQRDA, la SVA, nos centres de formation, etc.

Le défi qui est devant nous réside maintenant dans la possibilité et l'obligation de faire de l'aluminium une filière rentable pour **TOUS** ses acteurs.

Pour y arriver, l'évolution de la filière aluminium du Québec depuis 20 ans nous montre bien que sans un engagement plus solide des grands producteurs, le développement réel de la transformation de l'aluminium au Québec est irréaliste.

L'établissement d'un partenariat réunissant tous les acteurs de la filière est donc essentiel. Ville de Saguenay, à titre de capitale de l'aluminium des Amériques, est fermement résolue à faire sa part dans ce nécessaire partenariat à mettre en place. Il doit cependant être basé sur le principe que l'aide du Québec aux producteurs doit dorénavant inclure leur **ENGAGEMENT DIRECT, MESURABLE ET SUIVI** envers la filière de production, transformation ou le développement au Québec de projets associés à l'Industrie.

**VILLE DE SAGUENAY ET L'INDUSTRIE DE L'ALUMINIUM :
TOUTE L'ÉNERGIE POUR TRANSFORMER NOTRE AVENIR**

Annexe 1

Liste des abréviations

AAC : Association de l'aluminium du Canada

CQRDA : Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium

CMAX : Comité de maximisation des retombées économiques régionales du Saguenay–Lac-Saint-Jean

CRDA : Centre de recherche et développement d'Arvida

CTA : Centre des technologies de l'aluminium

CURAL : Centre universitaire de recherche sur l'aluminium de l'Université du Québec à Chicoutimi

LME : London Metal Exchange

RT : Rio Tinto

SVA : Société de la vallée de l'aluminium du Saguenay—Lac-Saint-Jean

TRANSAL : Réseau des Transformateurs d'aluminium du Québec